

St-Amand, le 28 mai 2026

**Syndicat Mixte de
développement
du Pays Berry St-Amandois**

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél. 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Objet : Convocation comité syndical

Madame, Monsieur le délégué,

J'ai le plaisir de vous convoquer au **comité syndical** qui se tiendra le :

Lundi 08 Juin 2026 à 17h30
(Accueil à partir de 17h)
Salle de Réception Montagnac – Parc Montagnac
8 Quai Lutin 18200 Saint-Amand-Montrond

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 10 février 2026
2. Election de l'exécutif
 - 2.1. Election du président
 - 2.2. Election des 3 vice-présidents
 - 2.3. Election des 16 autres membres du bureau
 - 2.4. Lecture de la charte de l'élu local
 - 2.5. Election des membres de la commission d'appel d'offres
3. Désignation des représentants au sein des organismes partenaires
 - 3.1. Désignation d'un représentant de la SCIC Berry Energie Bocage
 - 3.2. Désignation de 2 représentants au CNAS (Comité National d'Action Sociale) : un élu et un agent
 - 3.3. Désignation d'un représentant au comité agricole de pays
 - 3.4. Désignation de représentants au GAL LEADER et validation de la nouvelle composition du GAL
 - 3.5. Désignation de 8 représentants à la mission Locale Cher Sud
 - 3.6. Désignation d'un représentant à l'ADIL
 - 3.7. Conseil de développement
4. Délégations du comité syndical
 - 4.1. Délégation au président pour la passation des marchés publics inférieurs aux seuils réglementaires des procédures formalisées
 - 4.2. Délégation au président pour la demande de toutes subventions auprès d'organismes financeurs et pour la constitution des dossiers afférents
 - 4.3. Délégation au bureau pour l'étude des dossiers à présenter à la Région dans le cadre du CRST
 - 4.4. Délégation du comité syndical au bureau pour l'individualisation des crédits des programmes d'habitat et autorisation au président de signature des arrêtés de subvention correspondants
5. Budget / Finances
 - 5.1. Délibération sur octroi d'indemnités de fonction au Président et aux Vice-Présidents
 - 5.2. Vote du Compte de Gestion et Compte administratif 2025
 - 5.2.1. Budget principal
 - a. Approbation du compte de gestion 2025

- b. Approbation du compte administratif 2025
- c. Affectation des résultats et reprise des déficits
- 5.2.2. Budget annexe SCoT
 - a. Approbation du compte de gestion 2025
 - b. Approbation du compte administratif 2025
 - c. Affectation des résultats
- 5.2.3. Budget annexe OPAH (Habitat)
 - a. Approbation du compte de gestion 2025
 - b. Approbation du compte administratif 2025
 - c. Affectation des résultats
- 5.3. Modification des statuts (sous réserve de la présence des 2/3 des délégués)
 - 5.3.1. Suite à la fusion des communes d'Osmeroy et Lugny-Bourbonnais
 - 5.3.2. Modification de la dénomination de la compétence à la carte OPAH
 - 5.3.3. Modification de la composition du bureau
- 6. Délibération sur la durée d'amortissement des travaux de clôture du parking
- 7. Présentation des missions du syndicat et du personnel

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Louis COSYNS, Président

